

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/79

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à dix-huit heures,

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 25
Suppléants votants : 0
Procurations : 08
Votants : 33

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Salle des Fêtes de Meilhac, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 septembre 2022

Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel (Procuration de M.GOUDIER Jean-Louis), RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe (Procuration de Mme LACORRE Valérie), CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice (Procuration de Mme LANTERNAT Floriane), CARPE Jean-Christophe (Procuration de M.LE GOFF Jean), JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mmes CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), HILAIRE GENIN Karine (Procuration de M.DARGENTOLLE Georges), VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : M.GAYOT Loïc

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. BONNAT Christian, GOUDIER Jean-Louis, Mmes LACORRE Valérie, LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, MARCELLAUD Didier, DARGENTOLLE Georges, DELOMENIE Bernard et CUIILLERDIER Simon.

SECRETAIRE : M. BREZAUDY Alain

Objet : Suppression de poste suite à une mutation

Exposé :

Le Président expose qu'à la suite du départ d'un agent technique, titulaire du grade d'adjoint technique à temps non complet (28,72 heures), par voie de mutation au 1^{er} janvier 2022, le poste est vacant. Cette mutation étant liée au transfert de la gestion des hauts de quai des déchetteries au SYDED Haute-Vienne, ce poste ne sera pas pourvu.

Il indique que le comité technique, placé auprès du centre de gestion de la Haute-Vienne a émis un avis favorable à cette suppression de poste lors de sa séance du 4 juillet 2022.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **décide** de supprimer un poste d'adjoint technique à temps non complet (28,72 heures), au 1^{er} octobre 2022 ;
- **décide** de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 29 septembre 2022.

Le Président,

Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20220928-2022-79-DE
Date de télétransmission : 03/10/2022
Date de réception préfecture : 03/10/2022

